



QUE du BONHEUR !

« Merci Patron »

Actualité Site de Sochaux / Belchamp

Heures Formations sur Chômage à Indemniser, ou Heures Formation sur l'activité partielle, une pratique qui pose une véritable interrogation sur l'intention de la direction.

EMBROUILLES SUR NOS FICHES DE PAIES, VERIFIONS ENSEMBLE !

Après avoir été en poste et avoir travaillé normalement, des salariés ont vu sur leur fiche de paie qu'ils avaient été rémunérés comme s'ils avaient été en formation pendant presque tout le mois. Quand notre syndicat a soulevé ce problème, la direction a répondu de lui faire remonter les cas. Nous déclarer en formation alors que nous n'y sommes pas reste très douteux et, d'après nos premières vérifications cela ne date pas d'hier ! Si c'est un mode de gestion, la direction y gagne en payant moins de cotisations sociales patronales, ce qui apparaît à la rubrique cotisations de l'employeur, et, c'est autant d'argent en moins dans les caisses de la sécurité sociale, de retraite, etc. Et puis les entreprises qui déclarent avoir dispensé des formations touchent aussi des subventions de l'Etat ! **Nous ne gagnons déjà pas assez pour vivre alors dans cette affaire, est ce que nous perdons de l'argent ? Des droits ? C'est ce que notre syndicat vous propose que l'on vérifie ensemble.**

Si vous êtes concernés, contactez les délégués CGT de votre secteur, ou, le syndicat CGT.

INFO/CE

Au CE de Janvier la direction annonce la suppression des points de ventes véhicules du groupe pour les salariés dans l'entreprise. Dorénavant c'est Via le musée ou la succursale, c'est encore une façon comme une autre de supprimer des acquis du passé qui facilitaient la vie des salariés tout en fidélisant une certaine clientèle très demandeuse des nouveaux modèles.

DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS – REMBOURSEMENT DES REPAS, message de la direction : Compte tenu d'abus constatés sur des dépassements de notes de frais relatives aux repas, il a

été décidé de faire évoluer l'outil de saisie ASTER. **A compter du 13 février, il ne sera plus possible de dépasser le forfait autorisé**, même de 10% avec accord du manager. En cas de tentative de saisie au-delà du barème, un message s'affichera et invitera le salarié à faire la correction nécessaire. Encore des effets secondaires du fameux plan « Push to pass » de notre PDG.

INFO / CHSCT

Cette semaine 6 consultations dans les CHSCT pour la mise en place de la 1/2 équipe de nuit Système 1 vers le Système 2 « tout n'est pas clair »

Point Congés d'été 2017 : A retenir, si vous avez donné votre prévisionnel congé (document papier) dans les délais à votre hiérarchie. La direction doit vous donner une réponse pour le 3 février, passé ce délai, vos congés sont validés automatiquement.

Histoire Drôle / Belchamp

A Belchamp, c'est le Pompon du Pompon avec un Pimpon des pompiers qui ne va pas tarder par arriver ?? La sécurité c'est l'affaire de nous TOUS dit Haut et Fort la direction du coin. **SAUF QUE !** Si vous êtes cycliste vous ne rentrez pas dans le critère des salariés à protéger, la direction avec en tête le président du CHSCT font ceux qui ne savent pas que les cyclistes en hiver ça existe et que quand il neige la piste cyclable est aussi enneigée. C'est beau cette réalité d'une sécurité très orientée irresponsabilité !

QUEL BORDEL !! Il déneige sur 100 M et après bonjour le CANADA on a 20 cm de neige glacée "parfum Casse Gueule" c'est de mieux en mieux !



INFO/GROUPE

La première réunion de « négociation » salariale a eu lieu le 24 janvier, la prochaine est prévue le 8 février. Avec le NEC signé par tous les syndicats **sauf la CGT**, la direction veut poursuivre sa politique salariale, comme ces dernières années. L'an dernier, seul les ouvriers ont eu environ 10 € d'augmentation générale.

On sait que dans ces réunions de négociation, la direction lâche le minimum, voire RIEN. Tout est dans le rapport de force, tant qu'elle ne craindra pas de réaction collective de la part des salariés, nous ne serons pas Audibles.

- **1,2 milliards de bénéfices** ont été engrangés grâce à notre travail au premier semestre 2016.
- **Les bénéfices 2016 seront annoncés le 23 février**, et ils vont crever les plafonds : Ventes mondiales : + 5,8%, en hausse pour la 3ème année consécutive !

Quand les prix, les factures et les impôts augmentent, nos salaires font du sur place, et notre pouvoir d'achat diminue. On gagne toujours moins alors qu'on travaille plus.

La CGT demande 300 € d'augmentation pour rattraper le retard pris depuis des années. C'est une augmentation générale identique pour tous qu'il nous faut !



LA GUEULE DU LION : Expo photos « des salariés dans l'entreprise » du 11/02 au 12/03 à l'ESPACE GANDHI 77 Grande Rue 25400 AUDINCOURT (entrée libre)

Une Fermeture annoncée avec un Démantèlement programmé de La Garenne ?

La question n'est pas de savoir *si* la direction a l'intention d'en finir avec le CTLG mais *comment* et *quand* elle compte procéder avec nous au dernier round. Le démantèlement du site a déjà commencé, avec la fermeture des derniers bancs moteurs en 2015, le transfert des activités montages véhicules mulets du CV10 à Vélizy fin 2016, etc. Nous sommes encore plus de 2 000 ici, et nous n'avons aucune envie de faire les frais d'une opération immobilière ou autre.

Quelle hypocrisie lorsque la direction annonce le lancement « *d'une étude sur l'opportunité de la création d'un pôle d'excellence R&D en région Parisienne qui se localiserait sur Poissy et Carrières* ». **Sa décision de fermer à terme le site est très probablement déjà prise, tandis qu'en haut lieu, on fait mine de vouloir encore « étudier » la question... étudier nos réactions surtout !**

Si la direction nous parle d'un futur « pôle d'excellence », pour le moment, ce dont nous sommes convaincus, c'est des conséquences concrètes de ce transfert. Des dommages conséquents pour la grande majorité d'entre nous, si nous laissons faire : **Une pseudo-étude sera présentée aux syndicats fin mars 2017...** Il n'est pas question d'attendre la fumée blanche. D'ici là il faut discuter entre nous. Lister et chiffrer les conséquences, en dégager un point de vue collectif de défense de nos intérêts.

AGIR POUR NE PAS SUBIR ! NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.



Victoire aux Elections TPE

Les salariés des TPE confirment la CGT comme première organisation, à dix points devant la deuxième !

Les salariés ont amené la meilleure des réponses, celle de placer en tête et loin devant la CGT avec **Un résultat de 25,12% devant la CFDT à 15,44%**. Ces résultats confèrent de grandes responsabilités à la CGT, qui, forte de ce résultat, réaffirme son engagement auprès des salariés des TPE pour, avec eux, exiger des avancées réelles en matière sociale